



Achat de voiturette sans acte de vente

Par **arup31**, le **01/12/2012 à 15:38**

bonjour rnj'ai une amie qui a acheté un véhicule sans permisrnor apres 2 à 3 semaines d'utilisation elle remarque une importante fuite venant du moteurelle amene le vehicule chez un garagiste pour un controlernle garagiste inspecte le vehicule et constate que le mateur est posé sur les barres de freins rnaucune fixation rnil redige un rapport et refuse de lui restituer le vehicule rnil l'envoie au commissariat pour porter plainte contre le vendeurnprobleme elle a achete le vehicule de la main à la main sans acte de vente et surtout en payant en liquide rnça fait 2 mois c'était une annonce sur le bon coinrnrnmerci pour tout renseignement qui pourrait l'aider à récupérer ses billes

Par **herve38940**, le **01/12/2012 à 16:33**

Bonjour puis je savoir pourquoi vous n avez pas fais un contrat de vente ??rnrnCordialement

Par **arup31**, le **01/12/2012 à 22:19**

elle a confié la tâche de l'achat à son frère rnet je n'ai pas compris non plus pourquoi